

**REMORQUES
DU NORD**



ATTELAGES ET REMORQUES

Notice d'utilisation de votre remorque

Document à conserver

www.remorques-du-nord.fr

Cher client,

Vous venez de faire l'acquisition d'une remorque et celle-ci est faite pour vous rendre mille services. Cependant, elle nécessite quelques conseils d'utilisation et un entretien régulier que nous vous recommandons vivement de suivre.

Premières vérifications :

Après 100 kilomètres, il est impératif de vérifier le serrage des écrous et goujons de roues ainsi que la pression des pneus.

-Après un usage moyen (1000 km ou 6 semaines maximum après l'acquisition), il vous faudra vérifier le serrage de l'ensemble de la boulonnerie, à savoir : la caisse, l'essieu, la tête d'attelage, le garde boue.

GÉNÉRALITÉS

Entretien courant :

Tous les 6 mois (ou 7500 km maximum), graissage de la tête d'attelage, des moyeux de roues, et pour les remorques équipées d'un essieu à barres de torsion métalliques (option), des deux graisseurs situés sur le corps d'essieu rond.

Vérifier le jeu dans les moyeux de roue. Ceux-ci doivent avoir un jeu maximum de 0.5mm au diamètre extérieur de la roue. Les roulements ne doivent pas grogner, si le cas se présente, contacter votre point de vente.

Règles générales d'utilisation et d'entretien :

Votre remorque est conçue pour être attelée derrière un véhicule de catégorie légère de moins de 3500 kg, et pour un usage routier. Les éléments constitutifs ne permettent pas de dépasser les limites de vitesse en vigueur en Europe. Une remorque sans frein ne peut être attelée derrière un véhicule, que si son poids total en charge (PTAC) est en accord avec la notice descriptive de celui-ci. Votre remorque doit être attelée en position horizontale. La hauteur de boule en charge doit être à 430 mm +/- 35 mm. Vous devez vous assurer que votre ensemble véhicule tracteur, remorque, et chauffeur sont en conformité avec la réglementation en vigueur. (Poids total roulant autorisé, permis E, et assurances.) Avant d'accrocher votre remorque au véhicule tracteur, vérifier la compatibilité des systèmes électriques. Connecter la prise de la remorque au socle 7 broches du véhicule sans accrocher la remorque et sans que celle-ci ne touche le véhicule tracteur. Vérifier la fonction de chaque lampe. Elles doivent fonctionner parfaitement sans faiblesse, et sans influence sur les autres fonctions.

Avant d'accrocher votre remorque à un nouveau véhicule, vérifiez que l'ensemble est bien compatible.

Accrochage de la remorque sur la boule du véhicule tracteur :

Cette manœuvre est très importante. Les conséquences peuvent être très graves, si celle-ci n'est pas faite de manière attentive. Avant chaque départ, même après un court arrêt, vérifiez vous-même que la tête est toujours bien enclenchée et verrouillée sur la boule d'attelage. En effet si quelqu'un a essayé de décrocher la remorque, celle-ci risque de n'être que posée sur la boule, et peut se détacher après quelques centaines de mètres, lorsque vous êtes en pleine vitesse. Suivant les conditions de circulation, des remorques mal accrochées peuvent parcourir plusieurs dizaines de kilomètres simplement posées sur la boule sans être verrouillées.

Approcher la tête d'attelage à quelques centimètres de la boule d'attelage du véhicule tracteur. Pour cette manœuvre utiliser la roue jockey si la remorque en est équipée (option).

Pour les remorques non freinées, mettre la chaîne de sécurité (ou le câble de sécurité) :
La chaîne de sécurité doit être accrochée de manière sûre et courte autour de la boule sans gêner le fonctionnement du mécanisme du boîtier d'attelage.

Elle doit impérativement être mise en place avant le boîtier d'attelage sur la boule. Elle est destinée à retenir la remorque en cas de mauvais accrochage. C'est pour cela qu'elle doit être très courte afin qu'il y ait un minimum d'inertie en cas de mauvais accrochage.

Accrocher le boîtier d'attelage sur la boule du véhicule tracteur. (Voir rubrique « boîtier d'attelage »)

Pour les remorques freinées, mettre le câble de frein de secours :

Il doit être impérativement accroché soit à l'anneau sur l'attelage du véhicule tracteur ou autour de la rotule d'attelage. Dans tous les cas il ne doit pas pouvoir s'enlever par des secousses. Vérifier qu'il ne soit pas tendu lorsque la remorque forme un angle maximum avec le véhicule tracteur. Il ne faut pas non plus qu'il traîne sur le sol.

Mettre la fiche électrique dans la prise du véhicule tracteur.

Décrochage :

S'assurer que la remorque ne pourra pas vous échapper lorsqu'elle sera désolidarisée du véhicule tracteur. Notamment lorsque le terrain ou la chaussée est en pente. Caler la remorque et serrer le frein à main si elle en est équipée.

Enlever la prise électrique et la ranger dans le timon ou sur le logement prévu à cet effet.

Enlever le câble de frein de secours (remorque freinée)

Ouvrir le boîtier d'attelage (Voir notice du boîtier d'attelage)

Enlever la chaîne de sécurité (remorque non freinée)

Mettre la protection de boule sur le véhicule tracteur.

Chargement :

La répartition de la charge doit se faire au maximum sur l'essieu en veillant à ce que le poids sur la tête d'attelage soit au moins de 8% du poids total de la remorque sans dépasser les limites de poids autorisés sur les dispositifs d'attelage.

Ne jamais charger l'arrière de la remorque, cela entraînerait un déséquilibre et éventuellement la mise en lacet de l'ensemble de l'attelage.

Ne jamais surcharger votre remorque, même sur quelques centaines de mètres et à petite vitesse. Cela peut détériorer des éléments importants pouvant se détruire ultérieurement.

Si vous chargez un engin dans votre remorque à l'aide de rampes de chargement, assurez-vous du bon arrimage de celles-ci. Il est impératif de caler la partie arrière de la remorque de chaque côté afin de ne pas contraindre la tête d'attelage par une force verticale de bas en haut, contraire au sens de travail de celle-ci. Si cette opération doit se répéter plusieurs fois, l'addition de béquilles de sécurité est impérative.

Bagagères :

Lors du chargement, veiller à ce que le matériel ne puisse pas se déplacer dans la remorque sur un freinage ou dans un virage. Si besoin, fixer le chargement avec des sangles à cliquet et faites installer des crochets d'arrimage. Il est déconseillé de transporter des matériaux lourds dans ce type de remorque.

Professionnelles

Lors du transport des matériaux : sable, terre, briques, carrelage, etc... vérifier la densité des matériaux transportés. Par exemple pour le sable prendre 1800 kg / m³. (1 cm de sable sur un mètre carré pèse environ 17 kg, donc sur 50 cm cela fait 850 kg). Pour le bois 600 kg / m³, etc...

Chargement (suite) :

Les matériaux transportés ne doivent pas pouvoir se déplacer dans votre remorque. S'assurer qu'aucun élément ne peut tomber ou s'envoler en roulant. Attacher ces éléments et les couvrir par bâche.

Tout autre matériel doit être arrimer fermement aux quatre angles de la remorque. Si nécessaire faire procéder à la mise en place de crochets d'arrimages spécifiques supplémentaires. Pour plus de conseils, contacter votre point de vente.

Ne pas transporter des éléments trop hauts pouvant entraîner une prise au vent et un déséquilibre de l'ensemble.

Toutes ces remorques étant multi usages, lors de voyages sous de fortes pluies, des infiltrations d'eau peuvent se produire. Et cela même avec l'emploi d'une bâche. Si vous transportez du matériel fragile, il est donc indispensable de prendre des précautions pour protéger celui-ci en enveloppant dans du plastique et en le surélevant du plancher.

Immatriculation et plaques :

Jusque 500 kg de PTAC, votre remorque doit avoir le numéro du véhicule tracteur reproduit sur un dispositif homologué (plaque d'immatriculation).

Pour les remorques d'un PTAC supérieur à 500 kg l'enregistrement à la préfecture de votre lieu de résidence est obligatoire.

Enregistrement de votre remorque en préfecture : il y a 2 possibilités

- A. Soit votre point de vente vous a fourni les documents nécessaires à celle-ci et vous allez en préfecture pour faire vous-même votre immatriculation.
- B. Soit vous avez fourni à votre point de vente les documents permettant de justifier votre identité et votre domicile, et vous avez chargé celui-ci de procéder à l'enregistrement.

Si vous n'êtes pas enregistré et que vous n'avez pas le certificat provisoire d'immatriculation valable un mois, vous ne pouvez pas circuler avec votre remorque.

Les documents nécessaires fournis par votre point de vente sont :

- Notice descriptive de la remorque en 2 exemplaires.
- Certificat de conformité
- Certificat de vente

Les documents nécessaires que vous devez fournir sont :

- Demande d'immatriculation.
- Document original justificatif d'identité. (Carte d'identité, passeport).
- Document de moins de trois mois justifiant le domicile. Facture EDF ou Téléphone.
- Pour les sociétés en remplacement des 2 derniers documents, un extrait Kbis en cours de validité. Ces documents peuvent varier selon les préfectures.

Mais en aucun cas vous ne devez rouler avec le même numéro que le véhicule tracteur où sans numéro.

Les plaques d'identification, de poids, de type et de dimensions doivent être maintenu en bon état de lisibilité. En cas d'endommagement, vous devez aviser votre point de vente par écrit. Si ces dispositions et dispositifs ne sont pas respectés de fortes amendes sont prévues par la loi et la réglementation.



Boîtier d'attelage :

La rotule d'attelage mâle sur le véhicule tracteur doit avoir les dimensions de la norme 150 (050 mm). L'ensemble boîtier d'attelage doit toujours fonctionner graissé et sans aucun jeu entre les deux parties. Surveiller l'usure qui peut se produire par le frottement. Protéger la tête des intempéries en particulier sur les plages ou dans un milieu salin. En cas de mauvais fonctionnement, vous devez la faire impérativement vérifier, voir changer par votre point de vente. Afin d'éviter toute ouverture mal intentionnée et assurer un blocage complet, les boîtiers d'attelage peuvent recevoir un antivol à clé ou un cadenas.

NE JAMAIS SE SERVIR DU LEVIER DE FERMETURE COMME POIGNÉE DE MANŒUVRE DE LA REMORQUE.

Le poids sur le boîtier d'attelage ne doit pas dépasser la valeur autorisée par la remorque. Lui-même ne devant pas dépasser la valeur autorisée par votre crochet d'attelage.

Entretien du boîtier d'attelage :

- A chaque utilisation de la remorque, vérifiez que la rotule soit graissée ainsi que l'intérieur de la tête d'attelage après un éventuel nettoyage.
- Huiler régulièrement toutes les pièces mobiles (au moins tous les 6 mois ou 5000 km) après avoir nettoyé toute corrosion et dépôts de saletés.
- Vérifier l'aspect de la boule d'attelage, pour l'usure, avant chaque utilisation.

Les remorques sont équipées de tête différente suivant les modèles (voir les notices spécifiques qui vous ont été remises)



BOITIER D'ATTELAGE BIEN VERROUILLÉ AVEC CHAÎNE DE SECURITÉ EN POSITION CORRECTE



ATTENTION ! BOITIER D'ATTELAGE MAL VERROUILLÉ

Basculement :

La remorque peut être équipée d'un mécanisme led basculement du timon, monté en série ou en option. Cela permet d'incliner la caisse de la remorque pour faciliter le chargement ou déchargement de certains matériels, en restant attelé au véhicule tracteur. plusieurs systèmes de verrouillage de basculement équipent les remorques. Les principaux sont les suivants :

1- Poignée à serrage à ressort.

Poignée en position fermée avec goupille de sécurité.

-> Ouverture :

- Enlever la goupille en lui faisant faire un demi-tour vers le haut
- Tirer la poignée vers l'avant en la basculant
- Cette opération est à effectuer aussi sur la seconde poignée

La caisse de la remorque peut être basculée.

Pour verrouiller le basculement, procéder dans l'ordre inverse, en faisant bien attention que la goupille soit enclenchée et verrouillée.

Les ressorts et les axes doivent être huilés régulièrement ainsi que les goupilles de sécurité. Ne jamais circuler sans les goupilles de sécurité.

En cas de jeu, il faut régler les poignées ou éventuellement procéder à leur remplacement. Ce matériel doit être vérifié régulièrement et maintenu en bon état.

2- Poignée à réglage à vis.

- Poignée en position fermée avec mousqueton de sécurité
- Enlever le mousqueton de sécurité en appuyant sur le coté
- Tirer la poignée vers l'avant de la remorque

La caisse de la remorque peut être basculée

- Pour verrouiller le basculement, tirer sur la chaînette du mousqueton de sécurité, afin de ne pas la coincer entre la poignée et le crochet sur la remorque

- Appuyer la poignée contre la caisse de la remorque
- Mettre le mousqueton de sécurité

Ne jamais circuler sans ce mousqueton.

En cas de jeu, il faut serrer la vis du crochet d'un tour maximum. S'il y a encore du jeu, c'est anormal et il faut déterminer d'où vient le problème. Contactez-nous pour procéder éventuellement à leur remplacement.

Ce matériel doit être vérifié régulièrement et maintenu en bon état. Les axes et la vis de réglage doivent être huilés régulièrement. La graisse est déconseillée.

Pour les autres systèmes une notice spécifique vous a été remise.

Utilisation et entretien des différents composants

Timons :

Ces pièces sont homologuées CE94/20. Elles ne peuvent être ni percées ni soudées. Il ne peut y être adapté que les éléments prévus pour ce sous-ensemble : roue jockey, contre-plaqué support de roue jockey, support de roue de secours, platine, boîtier d'attelage, visserie. Nettoyage par jet d'eau claire après utilisation surtout en milieu salin. Resserrer régulièrement la boulonnerie principale et des accessoires tous les 20.000 km ou tous les ans au minimum. Vérifier minutieusement l'état des points de fixation. Ces opérations doivent se

faire par un agent agréé. Passer un produit d'entretien approprié sur le revêtement galvanisé.

Roues :

Ensemble pneu et jante fixé par 4 ou 5 vis sur le moyeu. Cette fixation est à contrôler régulièrement même après un arrêt de courte durée. En effet il s'est déjà trouvé des individus mal intentionnés, pour voler les roues d'une remorque et abandonner leur travail en cours parce qu'ils ont été dérangés. Ce qui entraîne ensuite très rapidement la perte d'une ou plusieurs roues.

Pneus :

La pression des pneumatiques doit être vérifiée régulièrement tous les mois (voir tableau des pressions). Attention : suite à un stationnement prolongé les pneus peuvent prendre la forme du sol. Il est conseillé de déplacer la remorque tous les 30 jours et de mettre la pression conseillée en charge. Ne pas oublier de la réajuster avant une nouvelle utilisation. Lorsque le stationnement est de plus d'un an, un contrôle des pneus par un spécialiste est nécessaire. Si ces prescriptions ne sont pas respectées, un déchirement de la bande de roulement peut se produire pendant un parcours à allure soutenue. Ensuite le pneu peut se déchiqueter entièrement. Les bruits prévenant ce genre de problème étant difficilement perceptibles depuis le véhicule tracteur.

Jantes :

Ce sont des éléments qui subissent de fortes contraintes. Il faut vérifier régulièrement (au moins tous les 20.000 km) le serrage des 4 ou 5 vis ou écrous assurant la liaison avec le moyeu. Il en est de même après un changement de roue, au bout de 50 km, puis après 1000 km. La déformation de cette pièce peut résulter d'un frottement sur une pierre, contre un trottoir ou d'un passage dans un trou. Vérifier tous les 20 000 km que les jantes n'ont pas de fissures autour des vis, et aux liaisons soudées plaques / voiles. Ne jamais laisser la corrosion atteindre ces éléments. Après une mise en lacet ces pièces peuvent être endommagées. Il est nécessaire de les faire vérifier par votre revendeur.

Moyeux :

Ces ensembles supportent les roues et font la liaison avec l'essieu. Chacun comporte les vis de fixation de la roue, les roulements. Ces roulements ne sont pas visibles au premier coup d'œil, mais ils doivent être vérifiés régulièrement par un professionnel. Les causes principales de détérioration de ces éléments sont les suivantes : stockage prolongé sans que les roues tournent ; la pellicule de graisse des roulements disparaît ; stockage de quelques jours après passage dans un environnement salin (eau de mer, routes salées l'hiver, sans rinçage à l'eau claire), choc contre un trottoir, passage dans une déformation importante de la route, la surcharge et l'usure normale. Pour les remorques porte-bateau, le trempage des moyeux dans l'eau, est une des causes principales de roulements détériorés.

Freins :

Ces éléments ne peuvent être entretenus et réglés que par des personnes ayant les compétences requises.

Le frein doit toujours fonctionner de manière optimale et sans à coup. Un réglage par un agent agréé de notre réseau, tous les 15 000 km maximum est conseillé.

Frein à main :

Lors du décrochage de la remorque celui-ci doit être bloqué à fond et la remorque calée afin qu'elle ne recule pas dans une pente. Les roues doivent être bloquées après le serrage de 3 crans.

Frein de secours :

Il est constitué d'un câble de sécurité étalonné, relié au système de freinage. En cas de décrochage intempestif de la remorque, il serre les freins et se rompt. Il faut l'accrocher autour de la boule d'attelage ou à l'anneau prévu à cet effet. Il ne faut pas qu'il traîne sur le sol en roulant ou qu'il ne soit trop tendu ; ce qui pourrait entraîner un serrage intempestif des freins et les endommager.

Attention ! Ne pas oublier d'enlever ce câble du véhicule tracteur lors de la manœuvre de décrochage. En cas d'endommagement de celui-ci, même léger, il est impératif de procéder à son changement.

Si vous voulez vérifier par vous-même ces ensembles, il faut soulever la remorque afin de rendre libre les roues.

1) Vérifier le jeu dans chaque roue, celui-ci ne doit pas dépasser 0.5 mm au diamètre de la roue.

2) Vérifier que les roues tournent librement sans résistance, sans grognement des roulements. Si c'est le cas, faire procéder immédiatement au changement de ceux-ci par votre agence Remorques du Nord.

Essieu :

Cet élément de suspension permet d'amortir les chocs de la route vers la carrosserie de la remorque. Trois types de suspension équipent nos remorques :

1. Suspension à éléments caoutchouc travaillant par torsion
2. Suspension à barres de torsion métalliques
3. Suspension avec ressorts hélicoïdaux.

L'entretien de ces ensembles ne peut se faire que par un agent agréé. La fixation de cette partie à la caisse se fait à l'aide de 4 ou 6 vis suivant le modèle. Le serrage de ces éléments doit être contrôlé régulièrement. Si des claquements proviennent de l'essieu, vous devez procéder impérativement à une vérification de l'ensemble, ainsi que des fixations au châssis. Si vous n'avez pas trouvé la cause du bruit, faites faire un examen de votre remorque par un spécialiste de notre réseau.

La vérification des suspensions est à faire au minimum à chaque révision. Les causes principales de détérioration des essieux sont : la surcharge, la mise en lacet, les chocs contre un trottoir, un rocher ou autre obstacle, le passage à vive allure dans un trou, etc...

Amortisseurs :

Ces éléments sont en option. La fonction des amortisseurs est de limiter le balancement de la remorque sur la suspension. Donc ils raidiront celle-ci, lorsque la remorque ne sera pas chargée. La stabilité de l'ensemble sera améliorée en charge. Les amortisseurs ne doivent jamais présenter des traces de choc ou d'huile. La vérification des amortisseurs est à faire au minimum à chaque révision. Le montage et l'entretien doit être fait par un spécialiste de notre réseau.

Roue jockey :

Si votre remorque est équipée d'une roue jockey, en ordre de marche, celle-ci doit être enlevée et mise dans le coffre du véhicule tracteur. Lorsque vous manœuvrez la remorque à la main, à l'aide de la roue jockey, vous devez vérifier qu'elle est bien serrée et que le poids à la flèche de la remorque ne dépasse pas la capacité autorisée (50 kg en général).

Ne jamais utiliser la roue jockey comme un cric ou une chandelle. Ne jamais mettre les pieds sous le timon en manœuvrant la remorque avec une roue jockey.

Châssis et carrosserie :

Ces éléments ne sont pas recouverts de peinture (sauf cas particuliers). Ils doivent être nettoyés à la brosse ou avec un jet d'eau claire après un passage dans un environnement salin (eau de mer ou route salée en hiver). Un détergent sera apprécié pour enlever les taches grasses ou autres salissures. Ne pas oublier de rincer à l'eau claire. Il faut éviter de stationner la remorque plusieurs semaines sans être nettoyée, car le zinc dans la composition du revêtement pourrait avoir une réaction chimique entraînant un aspect défraîchi rapide de la carrosserie. Pour l'entretien de ce matériau il faut passer un produit approprié sur toute la carrosserie. Contacter votre point de vente pour plus de renseignements.

Fermetures de hayon, charnières et verrouillages divers :

Ces éléments doivent être huilés régulièrement, particulièrement les axes et les ressorts. Une pièce présentant du jeu ou un mauvais fonctionnement doit être changée immédiatement.

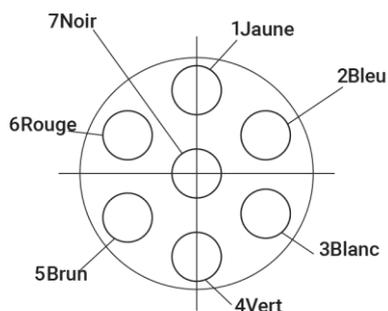
Eclairage et signalisation :

La prise électrique 7 broches permet la connexion au véhicule tracteur. Certains véhicules tractant des caravanes peuvent être équipés avec un socle 13 broches. Dans ce cas un adaptateur est nécessaire. Il faut toujours tenir ces éléments propres et légèrement gras avec un produit approprié. Consultez votre point de vente. Ne jamais changer l'ordre des fils. Cela peut entraîner des conséquences graves sur le véhicule tracteur et sur la remorque. Les remorques sont équipées de feux de position avant, à partir de 2.10m de largeur, de lampe d'éclairage de plaque d'immatriculation, de lampes arrière avec les fonctions de lanternes, de stop, de clignotants : droit, gauche et feux de détresse, de feux de brouillard. Des triangles réfléchissants et des catadioptres complètent ce dispositif suivant des normes précises. Il est donc déconseillé de modifier la position ou l'emplacement de ces accessoires. Nous vous conseillons de maintenir ces éléments propres et sans humidité. L'oxydation des barrettes de connexion est souvent la cause d'un mauvais fonctionnement de l'éclairage sur une remorque. Au moins une fois par an, nous vous conseillons de nettoyer ces éléments et de passer un produit approprié sur les contacts. Consultez votre point de vente.

Correspondance des ampoules

Lanterne et Stop :	Ampoule sphérique 2 plots 12V 21 W5W
Clignotant droit / gauche :	Ampoule sphérique 1 plot 12V 21 W
Feu de brouillard :	Ampoule sphérique 1 plot 12V 21 W
Lampe d'éclairage de plaque :	Ampoule navette 12V 5 W
Feu de gabarit avant :	Ampoule navette 12V 5 W

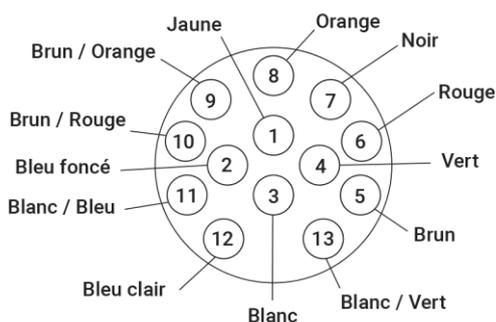
Toutes les interventions sur le système électrique doivent être réalisées par un spécialiste agréé Remorques du Nord.



PRISE 7 BROCHES

- 1- Clignotant gauche
- 2- Feu de brouillard
- 3- Négatif
- 4- Clignotant droit

- 5- Veilleuse gauche
- 6- Stop
- 7- Veilleuse droite



PRISE 13 BROCHES

- 1- Clignotant gauche
- 2- Feu anti brouillard
- 3- Commun 1-2 & 4-8
- 4- Clignotant droit
- 5- Veilleuse droite
- 6- Feux de stop
- 7- Veilleuse gauche

- 8- Feux de recul
- 9- +12v permanent
- 10- + 12v après contact
- 11- Commun broche 10
- 12 - Libre
- 13- Commun broche 9

Toutes les interventions sur le système électrique doivent être réalisées par un spécialiste agréé Remorques du Nord.

Quelques accessoires utiles :

- Bâches
 - Bâche plate sans armature
 - Bâche dôme avec armature à emboîtement
 - Bâche haute avec armature dégageant une hauteur utile de 100 à 150 cm
 - Qualité des bâches :
- Plusieurs qualités vous sont proposées
- Qualité bagagère.
 - Qualité utilitaire -> qualité que l'on retrouve sur les véhicules utilitaires, camions, semi-remorques, etc...
 - Capots :
 - Certains modèles peuvent recevoir un capot rigide fermant à clé
 - Roue de secours :
 - Pour un usage intensif, la roue de secours est indispensable. Un support pour le rangement de celle-ci peut vous être proposé.
 - Antivol
 - Cet accessoire devient indispensable, surtout lorsqu'il y a arrêt momentané pour se restaurer ou se reposer. Plusieurs formules peuvent vous être proposées. Chacun de ces accessoires est livré avec une notice de montage éventuel et d'utilisation. Signalez votre remorque par des adhésifs clairs et des système réfléchissants supplémentaires.

Nos services sur les points de vente, restent à votre disposition pour effectuer toutes démonstrations concernant ces différentes rubriques.

Tableau indicatif pour la pression des pneus

Dimensions des pneus	Pression en bars
350 x 8	2,5
400 x 8 4 ply	3,5
450 x 10	3,2
500 x 10	3,5
135 x 12	2,2
155/70 x 12	6,2
135 x 13	2,2
135/70 x 13	2,5
145/70 x 13	2,5
155/70 x 13	2,5
155/80 x 13	2,5
165/70 x 13	2,5
165/80 x 13	2,5
175/70 x 13	2,5
185/70 x 13	2,5
185 x 14R	3,0
185 x 14C	4,5
185/70 x 14	2,5
215 x 14C	4,5
195/55R10C	6,2
195/50R13	6,5
195/50R12	6,5



Ces pressions sont indiquées :

- en bars
- pour une charge moyenne
- pour un usage à vitesse soutenue sur une autoroute
- avec une température élevée
- avec une charge maximale

Il faut augmenter ces pressions de 0.4 bars et surveiller que les pneus ne surchauffent pas.

Un pneu sous gonflé, se désintègre rapidement et peut entraîner des conséquences graves pour votre sécurité et celle des autres.

Garantie

Le matériel concerné par cette notice est garanti contre tous vices de fabrication pendant 24 mois à compter de la mise en mains du client, suivant les conditions ci-dessous :

- Une révision à six mois ou plus tôt (2000 km maximum) obligatoire et gratuite.
- Une maintenance suivant le livret de service tous les 3, 6 ou 12 mois suivant l'usage ou tous les 7500 km maximum.
- Que les attestations de maintenance dans le livret de service soient remplies par un concessionnaire agréé
- Que le coupon ci-joint soit retourné au maximum 8 jours ouvrables après la mise en mains.

La garantie couvre la main-d'œuvre et le remplacement ou la remise en état des pièces reconnues défectueuses après expertise contradictoire à l'exclusion de tous les autres préjudices.

La garantie ne s'applique pas :

- Aux vices apparents
- Aux incidents ayant une origine accidentelle.
- À l'usure du matériel dans un usage anormal, ou une surcharge, même passagère
- A un défaut d'entretien
- A des modifications, transformations ou aménagements non approuvés par écrit par notre service technique

Les éléments d'usure rapide tels que les pneumatiques, les chambres à air, les roues jockey, les essieux, les freins, les timons, les attaches et boîtiers d'attelage ne sont garantis que dans les limites données par leur fabricant.

Les travaux sous garantie ne peuvent être effectués que dans nos ateliers ou dans un point de vente agréé.

La présence garantie ne fait pas obstacle à l'application de la garantie légale résultant des articles 1641 et suivants du code civil.

La facture doit être conservée par le client et présentée pour toute demande de travaux en garantie.

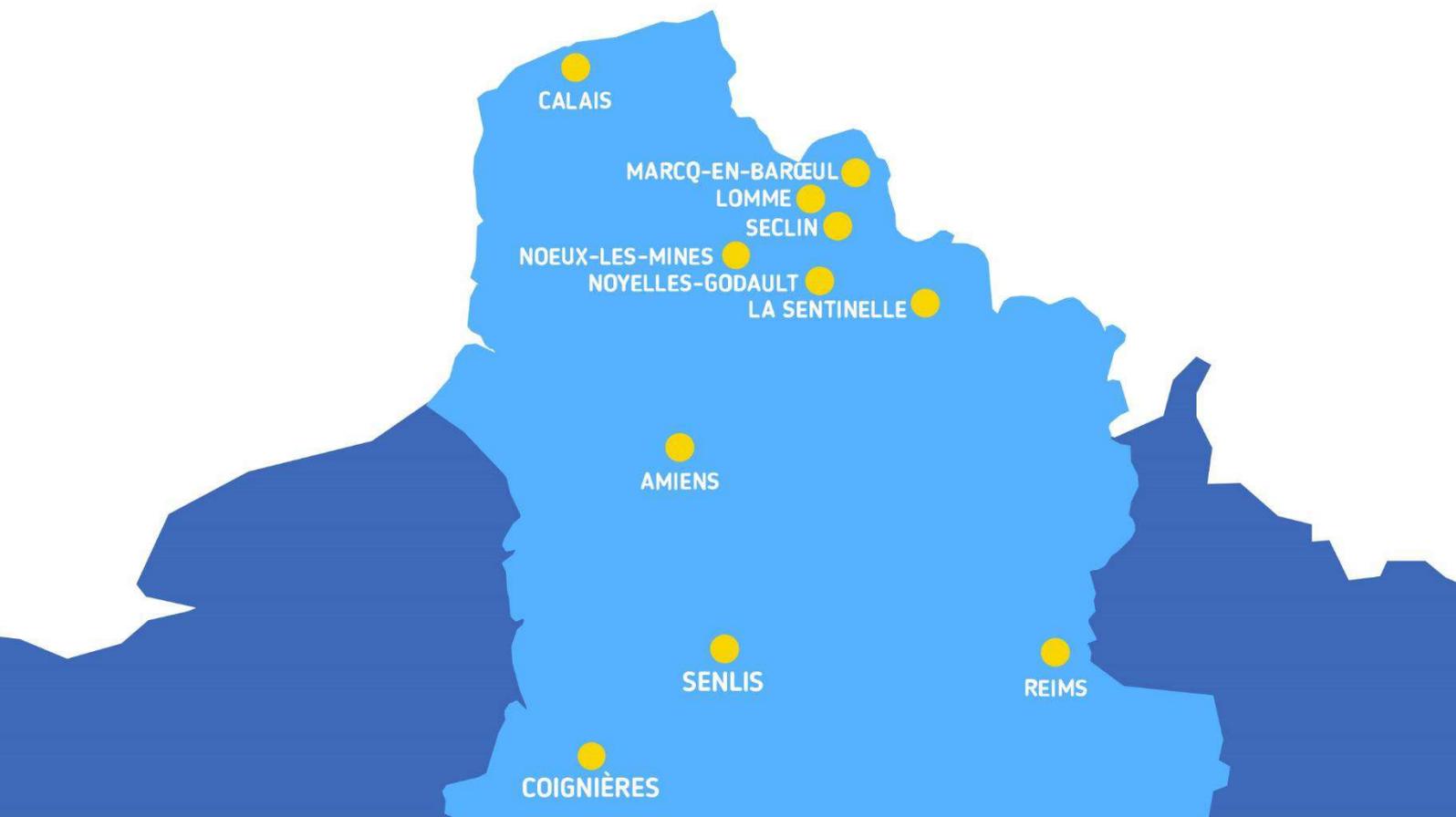
Toutes réparations ou travaux sous garantie devront faire l'objet d'une demande écrite et signée de la part du demandeur.

Aucune somme ou remboursement de facture ne peut nous être réclamée pour des travaux sous garantie si ceux-ci ont été effectués sans notre autorisation écrite.

Dans certains cas, la présente notice est complémentaire de celle du fabricant du produit. En aucun cas elle ne substitue à celle-ci.

LE RÉSEAU REMORQUES DU NORD

Un SAV prioritaire dans les Hauts-de-France
pour les clients REMORQUES DU NORD



Adresse	Numéro
80136 Rivery/Amiens - 5, rue Alain Colas Z.A Haute Borne	03 22 40 66 66
62100 Calais - 35 Rue de lille ZAC Curie	03 21 19 21 19
78310 Coignières - Zone commerciale des Broderies, Chem. des Essarts	01 34 61 64 23
59160 Lomme - 614 avenue de Dunkerque	03 20 93 93 34
59700 Marcq En Baroeul - 348 Rue de Menin (RN17)	03 20 89 18 18
62290 Nœux-les-Mines - 146 bis rue Léon Blum - Z.I. LOISINORD	03 21 75 03 00
62950 Noyelles-Godault - 33 Avenue République	03 21 75 75 43
51100 Reims - 4, Rue Rosa Luxemburg	03 26 23 76 06
59113 Seclin - 209 Avenue de la République	03 20 32 55 55
59174 La Sentinelle/Valenciennes - 1016 Avenue Jean Jaurès	03 27 29 04 65
60300 Senlis - Centre Commercial Villevert 2007 Avenue du Poteau	03 65 65 97 00